

LI Liste des marchandises autorisées* en chambre lors des visites / retour de congés

Chaque pensionnaire a le droit, sauf pour les jeunes placés en détention provisoire et en mesures disciplinaire, sous réserve d'une décision contraire du service placeur ou de la Direction, aux marchandises autorisées ci-dessous :

- Les magazines, les revues, les livres, les lettres, les posters et les affiches sauf ceux à caractère pornographique, raciste, prônant la violence, sectaire ou de propagande.
- Les photos décentes.
- Le matériel de bureau (papier, timbres, crayons, stylos).
- Le chocolat, les friandises et biscuits sans alcool, fermés dans leurs emballage d'origine.
- Les chips, biscuits salés et fruits secs, fermés dans leur emballage d'origine.
- Les soupes déshydratées (nouilles chinoises), maximum 5 sachets.
- Les boissons sans alcool, fermées et dans leur emballage d'origine (sauf les canettes en aluminium et les récipients en verre).
- Les effets de toilette et d'hygiène sans alcool et sans vaporisateur.
- Les CD audio, les DVD et les disques pour les consoles de jeux vidéo avec demande préalable à l'éducateur/trice de référence. Ils seront mis au préalable à l'inventaire par l'éducateur/trice de référence.
- Les habits et chaussures. Ils seront mis au préalable à l'inventaire par l'éducateur/trice de référence.

Le personnel refusera toutes les marchandises ne figurant pas sur cette liste.

- Les marchandises prohibées seront séquestrées.
- Les marchandises n'entrant pas dans la liste ou excédant la quantité d'un sac en papier de type Coop/Migros tel qu'illustré ci-dessous seront restituées à la famille lors de la fin de la visite.
- Les marchandises périssables, les produits artisanaux ou « fait maison » sont interdits et seront soit restitués à la famille lors de la fin de la visite, soit détruits.



Granges, le 20 juin 2024

La Direction

Centre éducatif fermé
PRAMONT
3977 GRANGES